

FASD | BRR | URD

Schweizerische Fachstelle für  
Schadenminderung im Drogenbereich

FASD | BRR | URD

Bureau Suisse pour la réduction  
des risques liés aux drogues

FASD | BRR | URD

Ufficio Svizzero per la riduzione  
dei danni nell'ambito della droga

---

**Situation et  
perspectives du travail  
dans le domaine de la  
réduction des risques  
liés aux drogues en  
Suisse**

---



***DOCUMENTS DE LA  
CONFERENCE***

***du 4 décembre 2002 à Fribourg***

---

## ATELIER A

***Réduction des risques – dans quelle mesure les structures actuelles "seuil bas" pour consommateurs-trices de drogues correspondent encore à l'objectif de réduction des risques?***

### **Objectif de l'atelier:**

Définition de 3 questions / suggestions / désirs / demandes aux participant-e-s de la table ronde (politique, recherche, OFSP, organismes porteurs, autorités, BRR).

### **Modération:**

Viviane Prats, Rel'ier Lausanne (A1); Régine Linder, BRR (A2); Marc Roy, ADH Zurich (A3)

### **Thèses de travail pour l'atelier:**

- Les objectifs de la réduction des risques (dans les domaines médical et réinsertion sociale) ne peuvent aujourd'hui être atteints que partiellement. Qu'est-ce qu'on peut faire pour redevenir actifs (et efficaces) dans tous les domaines?
- L'illégalité des substances cause la majorité des risques et des dommages; au fond seulement une légalisation voire - pour rester réaliste - décriminalisation des substances peut avoir un vrai effet de réduction des risques et des dommages. Actuellement - révision de la LStup - il y a peu de discours politique visible parmi les professionnels.
- La réduction des risques / dommages devrait avoir pour but une "normalisation". Il se pose la question du degré nécessaire de spécialisation des institutions et de l'intégration possible dans l'aide sociale traditionnelle.
- La réduction des risques / dommages doit être élargie sur tous les domaines des interventions en toxicomanies (4 piliers) et pas être réduite sur le domaine actuellement défini comme "réduction des risques" (qui s'occupe principalement de consommateurs et consommatrices déjà fortement désinséré-e-s et / ou malades). De cela il faut faire une distinction entre consommation (récréative, contrôlée) et dépendance.
- L'acceptation de la consommation de substances (condition nécessaire pour un vrai concept de réduction des risques) n'a jamais vraiment pu remplacer le paradigme de l'abstinence. La faible acceptation politique de la réduction des risques en est un résultat. Les intérêts de la "population générale" sont mis devant les intérêts des consommateurs et consommatrices de drogues, et non à niveau égal. Cela empêche l'atteinte des objectifs (p.e. l'échange strict 1:1 de matériel stérile aujourd'hui ne suffit plus pour une prévention effective des infections, mais il est maintenu dans l'intérêt - supposé - de la population générale).

### **Bref résumé des principaux résultats de l'atelier:**

1. Les exigences générales: la réduction des risques ne peut et ne doit pas se limiter au travail de drogue à «seuil bas», mais elle doit se considérer comme une tâche transversale à tous les piliers de la politique fédérale en matière de drogue.
2. Demandes aux autorités politiques, à l'OFSP et aux cantons: moyens financiers garantis; mise à disposition de moyens pour l'innovation et la flexibilité (par analogie aux services du feu, qui disposent d'une infrastructure donnée indépendamment du fait qu'il y ait ou pas d'incendie); renforcement de la politique de réduction des risques au niveau des cantons puisque la conceptualisation, le financement et la réalisation de cette politique sont déterminés par les cantons; distanciation du paradigme d'abstinence comme but des mesures convenues: mesures de la réduction des risques définies pour les consommateurs et consommatrices de drogue et non comme mesures de protection de la population en général.
3. Les demandes au BRR et à l'OFSP: définition de la réduction des risques et indications concernant la qualité.
4. Les demandes aux organismes porteurs: responsabilisation face à la surcharge de travail du personnel; orientation aux besoins des publics cibles, consultation de la clientèle sur les prestations.

## ATELIER B

### **"Seuil bas" – dans notre environnement social, politique et économique actuel, le travail "seuil bas" est-il encore possible?**

#### **Objectif de l'atelier:**

Définition de 3 questions / suggestions / désirs / demandes aux participant-e-s de la table ronde (politique, recherche, OFSP, organismes porteurs, autorités, BRR).

#### **Modération:**

Nicolas Pythoud, BRR (B1); Hannes Lindenmeyer (B2); Ruth Vogt, ADH Zurich (B3)

#### **Thèses de travail pour l'atelier:**

*plutôt oui parce que:*

- Le travail "seuil bas" jouit d'une certaine reconnaissance auprès des pouvoirs publics, parce qu'il est relativement bon marché, et qu'il peut atteindre un maximum de personnes marginalisées et contribuer à préserver l'ordre public. Il donne donc bonne conscience aux pouvoirs publics et économiques tout en évitant de remettre en question un système social et économique qui produit des exclusions.
- Les professionnel-le-s et les organismes porteurs des structures "seuil bas" ne définissent pas suffisamment leur travail comme une méthode professionnelle et se laissent réduire à être un "bassin de régulation" préservant l'ordre public.

*plutôt non parce que:*

- les structures "seuil bas" non spécialisées peinent à trouver leur financement du fait qu'elles ne sont justement pas spécialisées en terme de "problématique". En plus - par le fait d'être mal connues - elles sont suspectées de maintenir les personnes qui les fréquentent à rester dans leur marginalité et leur comportement dit "déviant".
- Etant donné que les client-e-s des structures "seuil bas" sont dans le discours public souvent considéré-e-s être individuellement responsables de leur misère et que les facteurs d'une société qui exclut les plus faibles sont niés, la crise financière incite les pouvoirs publics à restreindre leurs contributions financières.
- Par le fait que dans le domaine de la toxicomanie, les structures "seuil bas" sont considérées comme premier pas sur la voie à l'abstinence (et que les professionnel-le-s en partie acceptent ce rôle dans leur attitude vis-à-vis des usagers et usagères), ainsi que par la dépolitisation large du travail dans le domaine des drogues, les offres "seuil bas" se trouvent sous une pression accrue d'attentes et de résultats qui souvent ne correspondent pas aux besoins de leur clientèle. Cette pression risque en plus d'élever le seuil des institutions.
- Les institutions ont beaucoup de problèmes à trouver du personnel qualifié et apte à répondre aux besoins de la clientèle.

#### **Bref résumé des principaux résultats de l'atelier:**

1. Demande générale: Intensification du discours sur la politique drogue.
2. Demande aux organismes porteurs: le courage de prendre des positions contrastées malgré la dépendance financière aux pouvoirs publics.
3. Demandes aux politiques et autorités: consultation d'experts lors de la planification des offres et des besoins; l'évaluation des besoins devant primer sur les considérations financières.
4. Exigences à tous: maintien du «seuil bas»; l'orientation d'acceptation; les offres doivent être accessibles à toutes personnes qui en ont le besoin; relativisation du principe de contrepartie : toute personne n'est pas capable de fournir des contreparties, cependant, toute personne a le droit à l'aide et au soutien.
5. Demande au BRR: lancement d'une discussion sur le Case management – qu'est-ce que cela exactement, cela a-t'il du sens ou pas?

## ATELIER C

### ***Assurances qualité – de quelle manière les organismes porteurs ainsi que les structures "seuil bas" peuvent-ils influencer la discussion sur la mise en place et le contenu des assurances qualité?***

#### **Objectifs de l'atelier:**

- 1) Définition de 3 questions / suggestions / désirs / demandes aux participant-e-s de la table ronde (politique, recherche, OFSP, organismes porteurs, autorités, BRR).
- 2) Réponse à la question de la création d'un groupe de travail poursuivant le travail de "développement de la qualité et des assurances qualité dans le travail seuil bas dans le domaine des drogues".

#### **Modération:**

Ruedi Hotz, BRR

#### **Thèses de travail pour l'atelier:**

- De nombreuses institutions "seuil bas" travaillant dans le domaine des drogues s'occupent des questions et du développement des assurances qualité. Plusieurs d'entre-elles ont déjà introduit et expérimenté les instruments correspondants au cours de ces dernières années. Deux constatations: d'une part, la discussion sur la qualité semble être souvent le fruit du hasard et d'autre part, il existe peu d'échanges et de coordination entre les différentes institutions et organismes porteurs?
- Les collaboratrices et collaborateurs des institutions "seuil bas" travaillant dans le domaine des drogues ainsi que les organismes porteurs ont un grand intérêt pour la qualité de leur travail. Ils veulent développer un travail de qualité et souhaitent acquérir les instruments de qualité permettant de le démontrer. La problématique: la discussion concernant les assurances qualité est souvent liée à des questions d'économie et d'efficacité. Les collaboratrices et collaborateurs assimilent souvent les assurances qualité avec des mesures d'économie et, par conséquent, les refusent.
- L'assurance qualité fait partie du développement de l'organisation. Elle suppose, d'une part, du calme et, d'autre part, des ressources. Le champ d'action du travail "seuil bas" dans le domaine des drogues est en constante évolution et se trouve en changement permanent. A peine construites et consolidées, les institutions travaillant dans le domaine des drogues sont encore souvent remises en question. Elles doivent se reconstruire et se voient souvent confronté à une réduction des ressources financières. L'inquiétude et la pression d'économie se conjuguent cependant mal avec l'exigence des assurances qualité.
- Les assurances qualité peuvent compromettre le "seuil bas". L'assurance qualité augmente, d'une part, la professionnalisation du champ d'activité et, d'autre part, les critères de réussite. Cette situation risque de mettre à l'écart une partie des non-professionnels et des clients.
- La discussion concernant les assurances qualité devrait être considérée comme étant une chance d'améliorer le contenu et l'efficacité du travail "seuil bas" dans le domaine des drogues. Si les institutions et les organismes porteurs du travail "seuil bas" dans le domaine des drogues ne se mobilisent pas autour de la forme et du contenu qu'ils souhaitent donner à l'assurance qualité, ils peuvent s'attendre à ce que ces assurances qualité soient imposées et probablement mal adaptées aux domaines d'activité. Il est donc dès maintenant indispensable de se sentir concerné par le sujet et de coordonner systématiquement la mise en place de cet outil.

#### **Bref résumé des principaux résultats de l'atelier:**

1. Le développement de la qualité et de l'assurance qualité doivent contribuer à la légitimation du travail à seuil bas dans le domaine des drogues, ils ne doivent pas limiter ou perturber celui-ci.
2. Exigence envers l'OFSP et les autorités politiques: mise à disposition des ressources nécessaires pour l'introduction des mesures assurant la qualité dans le domaine "seuil bas".
3. Exigence envers le BRR: assurer et garantir l'échange d'information et la coordination (par exemple via Internet).
4. Grand intérêt des participant-e-s pour participer à un groupe de travail national sur le thème de la qualité.

# LE DEBAT PUBLIC

- Participant-e-s:**
- Thérèse Huissoud, IUMSP, Lausanne
  - Ruth-Gaby Vermot-Mangold, Conseillère nationale PS, Berne
  - Régine Linder, BRR, Fribourg
  - Markus Jann, Office fédéral de la santé publique OFSP, Berne
  - Christophe Mani, Groupe Sida Genève GSG
  - Alec von Graffenried, Préfet du district de Berne
- Modération:**
- Boris Boller, Chercheur en médias et ethnologue, Fribourg

Le débat public a été organisé avec des représentant-e-s de la Confédération (M. Jann), de la politique (R.-G. Vermot-Mangold), de la (justice-) et des services publics (A. von Graffenried), des institutions (C. Mani), de la recherche (T. Huissoud) et du BRR (R. Linder). Le débat était centré avant tout sur la question suivante :

## ***Comment et où les thèmes de "la réduction des risques" et du "seuil bas" se situent dans l'environnement politique actuel ?***

Résumé de quelques propos principaux :

- Le travail à seuil bas et la réduction des risques dans le domaine des drogues sont les "enfants" des scènes ouvertes de la drogue et de la misère visible qui les accompagnait de la fin des années 80 et jusqu'au milieu des années 90. Suite à ces scènes ouvertes, la politique de drogue se trouvait alors pratiquement en tête de liste des problèmes politiques.
- Entre-temps, et grâce à la création d'offres d'aide et de soutien à seuil bas, la tendance à la misère pouvait non seulement être réduite, mais le problème de "la dépendance" a également disparu de la discussion publique – loin du cœur, loin des yeux – conséquence du manque de visibilité du problème. En caricaturant le résultat, nous pourrions dire que le travail à seuil bas dans le domaine des drogues est victime de son succès.
- A l'agenda politique, la politique de drogue a non seulement perdu de sa priorité, mais elle est également confrontée à des positions plus conservatrices, voire réactionnaires. (cf. les tendances actuelles et prises de position concernant la révision de la LStup).
- Les politiques de financement axées sur la réalisation d'économies compromettent à moyen terme les acquis. Le développement de projets novateurs et précurseurs (scène techno, drogues de synthèse, nouveaux modes de consommation) devient très difficile.
- Autant est-il désirable et légitime de comprendre la réduction des risques comme un travail de pompiers et de lui donner les moyens en conséquence, autant cette exigence apparaît irréaliste. Les conditions générales financières et politiques incitent plus à la réduction qu'à l'extension et au complément des offres. Seules les institutions avec une définition précise de leurs prestations ont une chance de persister à moyen terme et à long terme.
- Les professionnel-le-s sont appelés à s'engager plus fortement et plus distinctement dans la politique des drogues et à faire entendre leurs voix. Le travail professionnellement bien fait dans le domaine des drogues doit s'accompagner d'un travail politique s'il veut persister.
- Dans le discours politique sur la drogue, il est nécessaire de rappeler que le problème des dépendances ne doit pas être délégué aux seuls experts et ne peut pas, en aucun cas, être résolu par ceux-ci. Cependant, il est incontestable que le travail à seuil bas et

la réduction des risques dans le domaine des drogues contribuent décisivement à la réduction et à l'endigement des problèmes sociaux et de santé.

- Pour faire avancer le débat politique, il est nécessaire de maintenir ou de créer la pression. Les compétences professionnelles, la clarté des débats, la persévérance et la capacité à mettre la pression sont nécessaires de la part des professionnel-le-s afin de pouvoir influencer les changements et atteindre les objectifs.

D'autres sujets ont également été abordés en débat public:

- L'utilisation / l'occupation de l'espace public: la tension entre la politique d'ordre et le travail social et la promotion de la santé se manifeste justement là particulièrement fort.
- L'attente d'abstinence toujours très répandue dans l'opinion public ainsi que sa gestion.
- La nécessité d'expliquer et de développer en permanence le travail à seuil bas dans le domaine des drogues et le champ de la réduction des risques.

## **BILAN DE LA CONFERENCE**

(Compte rendu des remarques finales d'Hannes Lindenmeyer, issu de l'enregistrement de son intervention)

*Dans mon exposé du matin, je relevais que le travail à seuil bas dans le domaine des drogues a parcouru un chemin couronné de succès. En assemblée plénière, quelques personnes ont exprimé que le chemin était presque trop couronné de succès: maintenant que de nombreux incendies sont éteints, les pompiers ne sont plus nécessaires. Est-ce qu'ils peuvent être supprimés maintenant? Le succès est ambivalent, et c'est la tâche des professionnel-le-s actif-ve-s dans le domaine du seuil bas de garder la mémoire et de réveiller les consciences.*

*Le travail à seuil bas se voit confronté à deux dangers. Le premier est les mesures d'économie: la pénurie financière peut détourner des tâches propres et mener à des actions étriquées. Le deuxième est le raccordement et l'intégration à une logique d'administration, comme l'illustre le proverbe: 'Je chante la chanson de celui qui me fait mon pain'.*

*Le travail dans les ateliers et le débat public ont apporté un début de réponses à ces dangers: s'ingérer dans la planification des besoins, redécouvrir les groupes cibles cachés, percevoir leurs exigences, agir en fonction des intérêts du public cible, être plus professionnel au lieu de rester dans une logique d'administration.*

*Comment continuer? - 'Ensemble, nous sommes forts' . Il s'agit non seulement de penser à un pilier, mais de voir tout le bâtiment. La mise en réseau sur le thème de la réduction des risques et l'utilisation d'un langage commun sont les conditions d'une vision globale. Cette conférence a démontré que les participant-e-s disposent non seulement des connaissances et de l'engagement concernant leur champ d'action, mais également les connaissances et la volonté pour parvenir à des solutions. Il s'agit de les rendre visibles et perceptibles. Appropriiez-vous les attitudes et les compétences de négociation, mettez-vous en réseau et augmentez votre implication politique. Le BRR peut et doit encourager ce processus et le soutenir. Il a pour mission de lier les forces décentralisées et de rendre visible des solutions au bon moment et au bon endroit.*